

OBJET: Epidémie en cours.

Madame, Monsieur,

A ce jour nous n'avons pas de cas avérés de virus dans notre établissement. Une suspicion de cas a fait l'objet d'un prélèvement qui s'est avéré négatif. Nous maintenons cependant les mesures en cours.

Les gestes barrières sont systématiquement rappelés à l'ensemble du personnel par la communication directe et le renouvellement des affichages. La prise de température et la vérification de symptômes avant de se rendre sur le lieu de travail est obligatoire.

Les entrées dédiées au personnel ont été choisies pour intensifier les consignes en la matière.

Une idée avait été suggérée d'installer des chapiteaux « BARNUMS » aux différentes entrées afin de filtrer les entrées mais nous l'avons abandonnée car très gourmande en personnel de surveillance de 5.h30 à 21h, 7jours sur 7 (pas assez de disponibilités). Les normes d'implantation de ce type de matériel sont également contraignantes en matière de sécurité. L'Agence Régionale de Santé (ARS) qui suggérerait ce type d'installation le prévoyait surtout pour les structures dont l'architecture n'est pas adaptée. Nous avons cependant signalé à l'ARS que nous y étions favorables si elle prenait en charge l'installation et la gestion de ce dispositif.

Lors de notre dernière audioconférence avec le Centre Hospitalier de Mont de Marsan nous avons arrêté la possibilité de tester l'ensemble du personnel et 30% des Résidents afin de voir où nous en étions de la contamination. Ils travaillent sur un calendrier d'intervention pour les différents établissements de leur grappe (ensemble d'EHPAD qui dépendent de M de M les autres dépendant de DAX ou Saint SEVER). Ces test nasaux donneront une situation à l'instant T qui pourra évoluer les jours suivants sans que nous puissions renouveler ces tests (résultats dans la journée).

Le CH de Mont de Marsan nous envoie une équipe mobile d'hygiène afin de valider nos différents mesures de protection mises en place.

Nous vous rappelons que le Médecin coordonnateur et la Cadre de Santé sont aux commandes de ces dispositifs et qu'elles ont accepté d'être placées en astreinte permanente jusqu'à la fin de cette crise.

Les organisations ont été bouleversées afin de nous adapter au mieux au confort de nos résidents sans trop épuiser les personnels. La surveillance est accrue pour les personnes qui vivent moins bien ces événements. Le plus encourageant est qu'une grande majorité comprend les mesures

qui sont prises. Une autre partie n'est pas en mesure d'analyser la situation et est très peu réceptive aux consignes quelles qu'elles soient.

Notre psychologue et l'équipe d'animation maintiennent le lien social avec l'extérieur et organisent avec le personnel soignant un maximum de sorties. Ce matin nous avons expérimentée la lecture du journal à l'aide de la sonorisation de l'établissement. Les résidents avaient été installés devant leurs chambres et l'animatrice leur a lu le journal et surtout l'Horoscope ou chacun a pu se retrouver. Nous allons exploiter d'avantage cette technique (musique personnalisée, humour et jeux).

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre la vie à l'intérieur à l'aide du site Facebook de l'EHPAD « ARTHROSETV ». Nous allons essayer d'intensifier la production mais c'est un travail qui fait appel à certains moyens techniques et demande du temps.

Nous espérons être suffisamment transparents sur la gestion de la crise dans l'intérêt de vos proches et de nos personnels.

Nous vous remercions et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur



Le Chant des Pins

EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tél : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr

Le Président



Le Chant des Pins

EHPAD
Le chant des pins
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX
Tél : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr